



Citoyennes et citoyens,
Chers collègues du conseil municipal,
Membres des médias,

Bienvenue à cette séance extraordinaire du conseil municipal, consacrée à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

Pour la prochaine année, la Ville prévoit réaliser des investissements totalisant 27,3 M\$. Grâce à l'obtention d'aides financières et de contributions de près de 1,2 M\$, le coût net assumé par la Ville sera ainsi réduit à 26,1 M\$. À l'échelle des trois (3) prochaines années, ce sont 87,5 M\$ d'investissements qui sont planifiés, dont 11,1 M\$ proviendront d'aides et de contributions financières externes.

Parmi les projets majeurs prévus pour 2026, l'intervention la plus importante concerne les rues De Lanaudière et Lavaltrie, pour un investissement de 12,2 M\$. Il s'agit d'un projet structurant visant la réfection des conduites et de la voirie et permettant de séparer les réseaux d'égouts par l'ajout d'une conduite pluviale.

Bien qu'aucune aide financière ne soit disponible pour ce projet, l'état des infrastructures et les problématiques rencontrées dans ce secteur nous obligent à agir sans délai.

Notons également que près de 91 % des projets à réaliser dans la prochaine année sont des projets de maintien de nos actifs, ce qui signifie que nous investissons des sommes importantes afin de préserver les actifs que la Ville possède déjà en investissant dans ceux-ci pour préserver notamment leur longévité.

Je cède maintenant la parole à M. Luc Beauséjour, conseiller municipal du district 1 (Secteur Bélair et Christ-Roi) et président de la Commission de l'administration qui vous expliquera les grandes catégories d'investissements qui sont prévus pour la prochaine année. La liste détaillée des projets d'investissements à venir pour les 3 prochaines années seront accessibles sur notre site Web.

Pierre-Luc Bellerose, maire de Joliette
Le 15 décembre 2025